



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 avril 2019

OBJET :

DE-19-04-1-11) AVENANTS AUX CONVENTIONS AVEC DES
ASSOCIATIONS POUR LA NOTIFICATION DES SUBVENTIONS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 28 mars 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent excusé : M. CHARDON (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Après avis de la commission Solidarités, Handicap, Famille, Seniors et Santé du 04 avril 2019,

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 05 avril 2019,

D É L I B È R E

ARTICLE I : Autorise le Maire à signer les avenants visant à préciser le montant de la subvention 2019 pour chacune des associations suivantes :

à l'unanimité,

Clubs loisirs découvertes	70 000 €
SOLIHA Vincennes	57 000 €
Festival America	90 000 €

à la majorité, (5 abstentions : MMe MAFFRE-BOUCLET, HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, COMBE, M. STEIN)

Vincennes en concert - Prima la musica	57 000 €
--	----------

à la majorité, (4 abstentions : MMe MAFFRE-BOUCLET, HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, M. STEIN, 1 voix contre : Mme POMMIER)

Espace Daniel-Sorano	450 000 €
----------------------	-----------

ARTICLE II : Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2019 aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme, Le Maire

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190410-lmc1H6135H1-DE Date de réception en Préfecture : 12/04/2019 Date de Publication : 12/04/2019

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190410-lmc1H6135H1-DE
Date de réception en Préfecture : 12/04/2019
Date de Publication : 12/04/2019